



Ecole maternelle La Source bleue

15 rue Bellevue 01590 DORTAN

☎ : 04 74 77 72 10

✉ : ce.0010886h@ac-lyon.fr

Deuxième conseil d'école - Année scolaire 2020/2021

02/03/2021 (18h15/20h00)

COMPTE-RENDU

Personnes présentes :

- M. SUBTIL (représentant de la mairie de Dortan) - Mme DUEZ (représentant de la mairie de Chancia)
- Mme DI BIASE (remplaçant la directrice) - Mme BOURDELAS - Mme DAVID - Mme REVEL (enseignantes)
- Mme PEREIRA - Mme DUEZ - Mme JUAREZ LOBATO - Mme BARATA - - Mme PERRET (représentantes des parents d'élèves)

Personnes excusées : Mme LUNETTA (Inspectrice de l'Education Nationale) ; M. BELZUZ (représentant de la mairie de Chancia) ; Mme SEYZERIAT (représentante de la mairie de Condes) - Mme BARBARESI et Mme RABACHE (enseignante classe 2) ; les membres du RASED ; Mme WALCZAK - Mme HURE et Mme GUILLERMIN (représentantes des parents d'élèves)

Personnes absentes :

Plus de DDEN rattaché à l'école

Ordre du jour

- Situation actuelle de l'école : effectifs, projets
- Rythmes scolaires
- Coopérative scolaire
- APC : Activités pédagogiques complémentaires
- Santé scolaire : PMI, médecine scolaire.
- Les inscriptions
- En liaison avec les mairies : travaux réalisés ; travaux demandés
- Bilan de l'enquête auprès des familles réalisée par les parents d'élèves
- Questions diverses

En préambule, Mme Di Biase demande un ou une secrétaire de séance : Mme Noëlie REVEL, directrice de l'école.

I- Situation actuelle de l'école : effectifs, projets

1) Effectifs

a- Effectifs globaux et mouvements d'élèves :

93 élèves à ce jour : 9 TPS + 30 PS + 25 MS + 29 GS

1 inscription d'élève après les vacances de février, aucun départ depuis le début de l'année.

b- Points par classe :

* TPS/PS classe 1 : 24 élèves [9 TPS + 15 PS]

* TPS/PS/MS classe 2 : 24 élèves [15 PS + 9 MS]

* MS/GS classe 3 : 22 élèves [8MS + 14 GS]

* MS/GS classe 4 : 23 élèves [8 MS + 15 GS]

c- Le personnel

- Mme DI BIASE assurera les tâches de direction durant le congé de Mme Revel.
- Mme Rabache remplace Mme Revel sur la classe 2 durant son congé (lundi, mardi et jeudi depuis le 1^{er} mars) et Mme Di Biase tous les vendredis (décharge de direction).

2) PROJETS ET SPECTACLES

Spectacle de Noël, offert par le Sou des Ecoles, a eu lieu le lundi 14 décembre « Le Père Noël en voit de toutes les couleurs par la Cie « Pois de senteur »

Résumé du spectacle : « Un beau matin, le père Noël en pyjama découvre à sa grande surprise dans sa maison, une ribambelle d'enfants qui le regardent assis bien sagement. Nez-Rouge le renne vient de lui apporter un sac tout plein de courrier. Il est vrai que Noël approche à grands pas ! Le père Noël décide alors de lire ces lettres d'enfants sages et moins sages et de décider à grands tours de magie avec l'aide des enfants présents, d'exaucer leurs vœux les plus chers.

Mais il est bientôt l'heure de partir en tournée sur la terre. Le père Noël va enfiler son costume comme chaque jour. C'est sans compter sur ses lutins farceurs, Coquinou et Fripounette qui ont décidé de s'amuser en troquant son habit rouge contre un habit bleu, vert, rose et jaune... Quelle aventure pour le père Noël ! »

→ Les enfants ont beaucoup aimé le spectacle.

→ Nous remercions le sou des écoles d'avoir financé deux représentations (600€) ce qui a permis de maintenir ce spectacle malgré les normes du protocole sanitaire.

Projet « Contes » :

a- Les contes étudiés

Nous avons lu et mené des activités au cours de la période 2 sur un conte traditionnel commun « Le Petit Bonhomme de Pain d'Epices ».

Pour la période 3, différents contes ont été travaillés : Boucle d'Or pour les classes 1 et 2, Le Petit Bonhomme de Pain d'Epices pour la classe 3 et Hansel et Gretel pour la classe 4.

Nous avons travaillé autour de ces contes avec une plasticienne Mme Esperanza Avila qui est venue durant 6 séances pour illustrer (collage et peinture) ces histoires en créant avec les élèves des planches (environ 12) pour le Kamishibai (théâtre japonais) de l'école. Par la suite, les élèves ont ou vont créer le texte en classe avec les enseignantes pour accompagner ce travail.

- Les enfants ont apprécié le travail avec l'artiste, ils sont fiers d'avoir créé des illustrations, le but final étant de pouvoir faire circuler les différents contes dans les autres classes.
- Nous remercions le Sou des écoles qui a pris en charge la totalité de ces interventions (1050 €)

b- Spectacle « Il était une fois la forêt »

Dans le cadre du projet conte, nous avons assisté à ce spectacle de la compagnie Planète Mômes le jeudi 21 janvier. Ce spectacle nous a permis d'apercevoir plusieurs personnages de contes tout en découvrant la nature. Certaines chansons du spectacle ont été également apprises en classe.

Nous avons organisé deux représentations afin de respecter le protocole sanitaire. Cet événement a été financé avec la coopérative scolaire 400€.

Résumé du spectacle : « Plumette, la petite chouette, vit au fond de la forêt, dans un vieux charme noueux. Un jour, elle veut découvrir cette grande forêt ; elle sort de sa cachette. Mais Plumette se perd. Jamais elle n'aurait dû quitter son nid douillet ! Arthur et Adèle découvrent Plumette et n'hésitent pas à s'enfoncer dans cette forêt, à la recherche du vieux charme noueux. »

- Remarque des représentantes des parents : afin de pouvoir échanger avec les enfants, il serait bien de mettre le résumé du spectacle sur le blog des classes peu de temps après la représentation.

Piscine GS

Le cycle devait normalement commencer cette période à partir de la semaine du 15 mars (jusqu'à mi-juin). Pour le moment, les pratiques sportives en intérieur ne peuvent avoir lieu en raison de la crise sanitaire. Si des modifications devaient avoir lieu nous en informerons les familles des élèves concernées.

Chasse aux œufs

Au cours de cette quatrième période, nous avons choisi d'organiser pour chaque classe une chasse aux œufs dans les cours de récréation. Les élèves travailleront en classe sur la fabrication d'un panier pour récolter les chocolats.

Transformateurs et artiste

La mairie de Dortan a monté un projet avec un artiste M. Zazzi, plusieurs transformateurs électriques de la commune vont être peints avec les enfants de la commune. Il a été proposé à la maternelle de travailler sur celui situé devant l'école, les élèves de GS vont ainsi travailler à la réalisation d'une fresque avec l'artiste d'ici la fin de l'année scolaire.

II- Rythmes scolaires

Les mairies et président des conseils d'école ont été destinataires d'un mail de Madame l'Inspectrice d'académie stipulant que le conseil d'école devait donner son avis quant aux rythmes scolaires de son école pour la rentrée 2021.

Les conseils d'école doivent effectivement statuer sur le rythme scolaire en précisant les jours et horaires souhaités. Deux possibilités d'organisation s'offrent au conseil d'école :

- une prorogation est souhaitée (semaine de 4 jours et demi)
- la conservation d'une organisation dérogatoire (semaine de 4 jours).

- Actuellement l'école a une organisation avec une semaine de 4 jours : lundi / mardi / jeudi / vendredi avec les horaires suivants : le matin 8h30-11h30 et l'après-midi 13h30-16h30.

- Vote pour la conservation de ce rythme scolaire :

- Pour : 9
- Contre : 0
- Abstention : 0

- Avis du conseil d'école suite au vote : le conseil se prononce en faveur du maintien de la semaine de 4 jours lundi / mardi / jeudi / vendredi avec les horaires suivants : le matin 8h30-11h30 et l'après-midi 13h30-16h30.

III- Coopérative scolaire, Sou des écoles, Subvention de la mairie

Mme Di Biase présente un point de situation de la coopérative scolaire et des actions payées par le Sou des écoles.

La coopérative scolaire a un solde actuel de : 3 381,41 €.

Principales dépenses : achat de matériel pour les bricolages ou d'album sur le projet des contes + spectacle « Il était une fois la forêt », le paiement du photographe scolaire (1269€).

Concernant les photos de classes, nous avons eu des commandes pour un total de 1865,50€. Ce qui fait un bénéfice de + 596,50 € pour la coopérative.

→ **Remarque des représentantes des parents : il faudrait préciser dans le mot d'information aux familles que les bénéfices vont pour la coopérative scolaire.**

Le sou a financé le spectacle de Noël (600€) + les interventions d'une plasticienne (1050€) + une subvention par classe en début d'année (546€).

→ **Nous remercions le Sou des écoles pour son soutien qui permet d'organiser des projets au sein de l'école**

La mairie de Dortan a alloué à l'école une subvention pour les activités pédagogiques de 2016.00€ Habituellement nous utilisons cette subvention pour effectuer des sorties ou pour financer des spectacles ou des activités. Etant donné le contexte actuel, la mairie nous a permis cette année d'utiliser cette subvention pour l'achat de gros matériel pour l'école.

Nous avons ainsi pu commander :

- Des nouveaux engins roulants pour les cours de récréation : 2 circle bike et 2 draisienne
- Du matériel pour le parcours de motricité : deux tapis de gymnastique, deux planches d'équilibre, une poutre d'équilibre et une slackline (bande tendue entre deux poids)
- Du mobilier pour les classes : une table pour la classe 3, deux lots de chaises l'un pour la classe 1 l'autre pour la classe 4, un lot de 4 couchettes

→ **Nous souhaitons remercier la mairie de Dortan pour cette subvention qui a permis d'enrichir les activités proposées aux élèves.**

IV- APC : Activités pédagogiques complémentaires

Ces activités ont recommencé depuis le début de cette période pour des élèves de MS et de GS. Le fait d'être en petits groupes permet aux élèves de prendre confiance en eux et de travailler sur des notions leur posant des difficultés. Contrairement à ce qui est fait habituellement, chaque enseignante prend les élèves de sa classe uniquement, aucun brassage ne pouvant avoir lieu entre les classes.

Mme Di Biase a 3 groupes de besoin : un en langage (vocabulaire et structure de phrase), un en mathématiques (numération) et un en phonologie.

Mme David suit 2 groupes : l'un en langage (acquisition de vocabulaire) et l'autres en mathématiques (numération).

Mme Bourdelas prend en charge des élèves de MS de la classe 2 : un groupe en langage (vocabulaire et structure de phrase) et un groupe en mathématiques (numération).

V- Santé scolaire : PMI, médecine scolaire

La visite de l'orthoptiste de la P.M.I. pour PS (bilan visuel) aura lieu 6 avril.

Les élèves de MS (qui étaient donc en petite section l'an passé) ont pu passer ce bilan lors de la période 2 comme il n'avait pas pu être effectué l'an passé en raison du confinement.

Les élèves de MS ne bénéficient plus d'un bilan systématique par les services de la PMI. Il est possible de solliciter une visite du médecin de la PMI pour les élèves qui le nécessitent. Il incombe à l'école de faire les repérages (problème de santé, comportement, ...).

Pour les GS, c'est également sur demande que les enseignantes ciblent les élèves qui pourront bénéficier d'une visite par le médecin scolaire.

--> de plus en plus de difficultés au niveau de la santé scolaire, les visites régulières et les dépistages n'étant plus systématiques faute de personnel, en cas de problèmes du retard peut s'accumuler sans que cela soit obligatoirement détecté par les enseignantes.

VI- Les inscriptions

Les inscriptions pour les TPS et PS ont débuté depuis le 1^{er} mars, Elles concernent les enfants nés en 2018 (non encore inscrits) et 2019 (ayant deux ans révolus le 1er septembre, jour de la rentrée).

Pour le moment, nous n'avons pas prévu d'organiser de temps d'accueil avant la fin de l'année, la situation sanitaire évoluant constamment.

VII- En liaison avec la Mairie :

1) Travaux réalisés ou en cours de traitement :

Les tableaux numériques : installés pendant les vacances de février dans les classes 3 et 4. Les enseignantes ont suivi une courte formation pour se familiariser au mieux avec ce nouvel outil. Ils sont utilisés depuis la rentrée avec les élèves.

Le coût total de cette installation représente environ 14 000€ pour l'école. Cela a été possible grâce à deux financements : la moitié venant d'une subvention donnée par l'Education Nationale, l'autre moitié a été financée par la mairie de Dortan qui a choisi d'investir pour équiper ses écoles en numérique. Nous les remercions pour ces deux tableaux.

→ **Question des enseignantes à la mairie de Dortan : deux ordinateurs portables sont associés aux tableaux numériques, afin de préparer les séances avec le logiciel serait-il possible d'emmener ces ordinateurs à domicile (en prenant les précautions de sécurité : pochette pour le transport notamment) ? A priori cela ne poserait pas de problème, M. Subtil va demander l'accord de Mme Le Maire.**

La cantine : le permis de construire a été délivré il a peu et les appels d'offre devraient commencer prochainement. Les travaux devraient commencer fin avril / début mai.

→ **Des ouvriers étant amenés à passer par le portillon de la cour de récréation des petits, il est essentiel pour des questions de sécurité que ce portillon soit systématiquement fermé. Nous en avons informé la mairie de Dortan et espérons que cela sera appliqué sur le chantier.**

Le puit de lumière du rangement : l'un des puits de lumière n'est plus étanche (guêpes, fuites en cas de pluie sur le matériel stocké en dessous), cela a été pris en compte par la mairie de Dortan qui, après avoir essayé de le réparer, a choisi de le faire remplacer prochainement.

Le sol de la salle de motricité : M. David-Henriet de la mairie de Dortan est venu faire un devis avec un professionnel pour que le sol soit changé prochainement.

2) Demandes

Abri vélos GS : le local servant précédemment a dû être vidé car il était situé sur la zone de construction de la future cantine, en période scolaire les vélos sont abrités sous le préau de la cour du haut, mais nous souhaiterions un local fermé (du même type que celui des petits) pour ranger les vélos l'hiver et pendant les vacances scolaires.

VIII- Enquête auprès des familles de la part des représentants des parents d'élèves

Un questionnaire a été proposé aux familles par les délégués de parents afin de mieux connaître le ressenti des parents et de faire part de leurs remarques sur le fonctionnement de l'école.

Pour la première année, les représentantes des parents d'élèves ont proposé ce questionnaire par internet. Cela a plutôt bien marché ; il y a eu 30 réponses.

Voici les différents points abordés :

- Serait-il possible que la sieste des petites sections ne soit pas interrompue certains enfants ayant besoin de dormir plus ?
Plusieurs contraintes font que nous levons les élèves qui dorment encore à 15h :
- Les ATSEM sont présentes à un moment précis l'après-midi pour les levers de sieste, le reste du temps elles travaillent avec les classes de MS/GS. Les petits ont besoin d'être accompagnés pour ce lever (passage aux toilettes notamment).
- Les élèves dorment dans des lieux différents de leur salle de classe.
- Le temps de sieste en petite section ne doit pas correspondre à la totalité de l'emploi du temps de l'après-midi. C'est un temps de repos afin que l'enfant soit plus disponible après pour les apprentissages. Si l'enfant a besoin de dormir plus, un aménagement de la scolarité pour l'après-midi est proposé aux familles dès le début de l'année. Il ne faut pas hésiter à nous en parler.

- Des questions sur la cantine : les réponses sont apportées précédemment dans ce compte-rendu.

- Des enfants ressentent le stress des ATSEM lors du temps de cantine. Cela a été abordé avec les ATSEM avant les vacances de février, elles étaient à l'écoute et ont pris en compte cette remarque. Nous espérons que cela s'améliorera.

- Demande pour la mise en place d'un bus de l'Ain sur le temps de midi : cela a été plusieurs fois soulevé en conseil d'école, le coût pour la mairie serait trop important (environ 12 000€).

- La bienveillance de l'équipe de l'école a été notée par rapport à la mise en place du protocole sanitaire.

- Les horaires d'ouverture, des parents souhaitent une ouverture régulière des portes à 11h20 et 16h20 afin de pouvoir récupérer les plus grands en élémentaire : nous ouvrons les portes entre 20 et 30 pour permettre justement aux familles de se rendre en élémentaire ensuite, la plupart du temps cela est à 20 mais avant d'ouvrir nous devons nous assurer, pour des questions de sécurité, que tous les élèves allant aux bus soient prêts et partis avec les ATSEM, que les enfants sont habillés sans oublier quelque chose à leurs porte-manteaux, nous ne pouvons pas gérer à la fois les vestiaires et la porte de sortie, ces moments de transition demandent d'être vigilants. Nous faisons notre maximum et comptons sur votre compréhension.

- Remarques sur le bus de l'Ain : le bus serait en avance sur les horaires et roulerait vite. Cela a été pris en note par M. Subtil.

- Garderie du soir : demande pour un prolongement des horaires, 18h étant trop juste pour certaines familles → M. Subtil a expliqué que c'était un choix de la mairie, la journée d'élèves aussi jeunes étant déjà assez longue jusqu'à 18h mais la mairie est consciente aussi des contraintes que cela pose aux familles.

- Remarques sur le bus du Jura :
- Beaucoup d'améliorations sur les horaires, plus aucun retard ou absence n'ont été notés depuis le dernier conseil d'école.
- Des soucis avec le chauffeur (matin et soir) : non port du masque par moment (la remarque lui a été faite par le directeur de l'élémentaire), le chauffeur distribue des bonbons aux enfants régulièrement et donne des surnoms à certains élèves → plusieurs parents lui ont fait des remarques et la distribution de bonbons semble s'être arrêtée, M. Subtil va intervenir auprès de la société.

IX- Questions diverses

- **Dons de draisiennes** : les représentantes des parents demandent si un don de draisiennes ou de vélos pour les cours de récréation est possible → **la directrice va se renseigner pour ce qui est des normes et reviendra ensuite vers les représentantes des parents.**

- **Remarque des enseignantes** : les entrées pour les classes 1 et 2 ont été modifiées après les vacances de février. La situation sanitaire imposant des contraintes financières et de personnels importants, il n'a pas été possible pour la mairie de Dortan de mettre un agent municipal en plus pour ces temps d'ouverture des portes comme cela avait été demandé par les enseignantes. L'école comprend tout à fait ce problème. Nous souhaitons signaler néanmoins que, depuis la reprise, 2 enfants ont été rattrapés de justesse car ils repartaient vers la sortie.

Prochain conseil mardi 22 juin 2021

La séance est levée à 20h00.